

# Mario, Élie BUISSON

---

## Gardien de la paix, patriote au quotidien, exécuté par les Allemands



Né le 27 mai 1924, à Villefranche/Saône, ses parents voulaient le prénommer Mario, mais lors de la déclaration, l'officier de l'état civil refusa ce prénom « qui n'est pas français » et il inscrivit Maon. La rectification officielle a été effectuée.

Mario était scolarisé au collège Claude Bernard à Villefranche. Parmi ses camarades une certaine Danielle (Gouze), plus connue sous le nom de Mitterrand. Elle aida la mère de Mario dans ses démarches pour faire reconnaître ses droits et obtenir une pension.

Il quittait l'école en 1942 pour s'engager dans l'armée d'armistice. Il n'avait que 18 ans ; son engagement fut refusé.

Il apprit alors le métier de tailleur et travailla dans une entreprise de Villefranche. En 1943, il était réfractaire au STO, mais sans carte et sans tickets de ravitaillement, il était difficile de rester dans la clandestinité. Pour éviter le départ en Allemagne, il passait le concours de gardien de la paix. Il était affecté en sécurité publique à Lyon. Il semble que, compte tenu de son métier, il ait été affecté à l'habillement ou encore à la garde de la préfecture ; certainement, à la compagnie hors rang<sup>1</sup>.

Lorsqu'il était à Lyon, il habitait chez sa grand-mère qui tenait une épicerie, 28, rue Riboud (3<sup>ème</sup> arrdt). Sinon, il rentrait à Anse chez ses parents, à vélo.

Son frère, Marc-Paul, ne l'avait jamais vu en uniforme, mais en civil, porteur d'un pistolet et d'un brassard « police ». Certainement fabriqué. Les policiers, à cette époque, n'étaient pas dotés de brassards et encore moins ceux en tenue. Il était très téméraire et il racontait volontiers qu'un jour, il se trouvait dans le Tramway N° 3, qui était bondé, et qu'il avait repoussé un officier allemand qui s'appropriait à y monter. Son père, très inquiet pour lui, lui

---

<sup>1</sup> Dossier SGAMI : GA 1006 détruit. ADRML. Fiche Montluc ADRML 3335W 17 (non interné à la prison, ainsi qu'un certain nombre de personnes figurant à tort dans le fichier Montluc) certainement établie après la Libération de Lyon.

avait interdit de retourner à Lyon et s'est pratiquement en échappant à sa surveillance que Mario a rejoint Lyon<sup>2</sup> fin août.

À t-il participé à l'insurrection de Villeurbanne ? Cela est possible.

Le 26 août, Mario se trouvait rue Riboud. Voyant les choses évoluer dangereusement, il faisait descendre des gens dans la cave de l'immeuble de l'épicerie, afin qu'ils soient à l'abri. Des soldats allemands, se doutant que des personnes s'y étaient réfugiés, ont lancé une grenade dans le couloir, obligeant les réfugiés à sortir. Ils ont capturé deux jeunes hommes<sup>3</sup>, dont Mario, qu'ils ont immédiatement fusillés, à midi, à l'angle des rues Ternois et Riboud. L'acte de décès porte 15, rue Ternois. Crainte de représailles ? Il fut déclaré, par une cousine, comme tailleur.

Sa grand-mère avait assisté à l'exécution.



Mario devant l'épicerie de sa grand-mère

Le même jour, il y eut 52 morts dans l'agglomération lyonnaise.

Mario, en civil, n'était ni armé, ni porteur de sa carte de police et ne fut pas identifié comme policier.

C'est le 28, que son père apprit sa mort.

Le corps fut déposé en l'église Sainte-Marie, rue Robin, avant d'être provisoirement enterré au cimetière de Loyasse<sup>4</sup>. Début 1945, sa dépouille fut transférée à Anse, lors d'une cérémonie officielle, en présence du préfet ou du sous-préfet. Un détachement du 11<sup>ème</sup> Cuirassier rendait les honneurs<sup>5</sup>.

Le jeune Marc-Paul, à 9 ans, avait défilé en tête, comme porte-drapeau. Mario fut cité lors de la remise de la Croix de Guerre avec étoile d'argent, à la ville d'Anse, le 11 novembre 1949, par le général Berget<sup>6</sup>.

Son nom est gravé sur le monument aux morts des policiers au cimetière de Loyasse à Lyon et sur les monuments aux morts d'Anse et de Villefranche-sur-Saône. Une plaque a été apposée sur la grille de l'ancien hôtel social<sup>7</sup>, 20, rue Ternois à Lyon 3<sup>ème</sup>, transférée provisoirement sur le nouvel hôtel social<sup>8</sup>. La plaque ne fait aucune mention de la profession de policier de Mario Buisson.

---

<sup>2</sup> Témoignage de son frère Marc-Paul Buisson décédé en juillet 2020. Membre de la SLHP. Descendants, ses fils Mario-Dominique et Tanguy.

<sup>3</sup> Fusillé en même temps que Charles Augustin MASSON, né le 31 octobre 1907, à Saint-Front (43) employé SNCF, MPF (acte transcrit le 12/09/1944) VCG

<sup>4</sup> AML sur le registre des convois funèbres, ne figure aucune mention, ni adresse en regard de son nom.

<sup>5</sup> Il n'a pas été possible de retrouver d'article relatant cette cérémonie, ni de photo.

<sup>6</sup> Bernard Descroix, *Anse 1939-1945, Une petite ville dans la tourmente*, Mémoire d'Anse, Société d'Archéologie du Beaujolais, Saint-Genis-Laval, 1991, 360 p. pp 330

<sup>7</sup> Immeuble détruit, plaque transférée sur le nouveau centre social

<sup>8</sup> Délibération du conseil municipal de Lyon, du 20 septembre 2022, à la demande de la SLHP, du Comité du Souvenir de la Police lyonnaise et du préfet délégué pour la défense et la sécurité : sauvegarde de la plaque, reconnaissance de policier et autorisation de transfert. Déposée actuellement, pendant la durée du chantier de démolition de l'immeuble mitoyen et de construction d'un nouvel immeuble.



Plaque rue Ternois (SLHP)

Reconnu Mort pour la France le 02/11/1945, comme victime civile de la guerre<sup>9</sup>.  
Avril 2023

Patrick Salotti

Michel Salager

Crédits photos  
Marc-Paul Buisson

---

<sup>9</sup> <https://fusilles-40-44.maitron.fr/spip.php?article220496>